

Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 juin 2017



L'an deux mille dix-sept et le 13 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. DEVRIENDT, Maire de Galargues.

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Présents :</u> | Sylvie AUTRAN, Christine BARNIER, Nicolas BEAUQUIER, Nathalie RICHARD-ESCURET, Jean-Marie HURTHEMEL, Bernard KELLER, Jean-Luc PINCHOT, Jean-Marc PUBELLIER, Thomas QUINET, Véronique RIBOU, Anne-Marie TORRENT |
| <u>Procurations :</u> | Axel COULAZOU à Thomas QUINET |
| <u>Absent :</u> | Vincent ESTOUR |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | Véronique RIBOU |

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.M. du 19 avril 2017
2. Informations communales
3. Demande de concours financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental pour le dévoiement réseau assainissement stade (délibération)
4. Questions diverses...

À 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par **Monsieur le Maire**, en date du 9 juin 2017.

La séance est ouverte sous la présidence de M. **Denis DEVRIENDT, Maire**.

Il est procédé à l'appel des élus. Le Quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Monsieur le Maire annonce les procurations.

Madame Véronique RIBOU est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du C.M. du 19 avril 2017

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 avril 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Informations Communales

▪ Agenda :

- ✓ Mercredi 14 juin : Odyssée de la pétanque. La commune est représentée par JM PUBELLIER
- ✓ Vendredi 16 juin : fête des écoles
- ✓ Vendredi 30 juin : conseil communautaire élargi au château de VERARGUES
- ✓ Jeudi 06 juillet remise des cadeaux aux CM2 qui partent au collège, à GARRIGUES
- ✓ Jeudi 13 Juillet : Repas républicain
- ✓ Mardi 22 Août : l'API Bus sera à Galargues (Foyer climatisé)
- ✓ Dimanche 10 septembre : Journée des associations et accueil des nouveaux arrivants

3. Demande de concours financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental pour le dévoiement réseau assainissement stade

Monsieur le Maire rappelle la séance du 19 juillet 2016 l'autorisant à réaliser des travaux d'aménagement d'un Pôle Sportif et de Loisirs sur l'ancien stade afin d'y aménager différents espaces : terrains de boules, équipement multisport, terrain de tennis, aire pour la fête, parkings, cheminement piétonnier sécurisé pour les écoles...

Après étude du projet il apparaît indispensable de réaliser, en parallèle des travaux ci-dessus, le dévoiement d'une portion du réseau d'assainissement d'origine situé chemin des clapasses afin de remédier à d'importants défauts d'écoulement et d'étanchéité récurrents.

Les travaux consistent à créer une boucle de 370 ml via la rue des écoles pour rejoindre le réseau existant situé rue des lavandières.

Le montant des travaux est évalué à 77 895 € H.T.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de :

- ✓ **SOLLICITER** l'aide du Département à hauteur de 30 % du montant des travaux H.T
- ✓ **SOLLICITER** l'aide de L'Agence de l'eau à hauteur de 30 % du montant des travaux H.T
- ✓ **DEMANDER** l'autorisation au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau de démarrer les travaux avant la notification des décisions d'aide,
- ✓ **D'AUTORISER** le Conseil Départemental à percevoir l'aide de l'Agence de l'eau et à la reverser à la collectivité pour le compte de l'Agence de l'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- **SOLLICITE** l'aide du Département à hauteur de 30 % du montant des travaux H.T
- **SOLLICITE** l'aide de L'Agence de l'eau à hauteur de 30 % du montant des travaux H.T
- **DEMANDE** l'autorisation au Conseil Départemental et à l'Agence de l'eau de démarrer les travaux avant la notification des décisions d'aide,
- **AUTORISE** le Conseil Départemental à percevoir l'aide de l'Agence de l'eau et à la reverser à la collectivité pour le compte de l'Agence de l'eau.

4. Questions Diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45